

À cause des Verts, les gilets jaunes voient rouge !

**Jacques FOOS,
Professeur Honoraire au Conservatoire National des Arts et Métiers
(Sciences et Technologies Nucléaires)**

« *La transition énergétique a bon dos !* » ; « *On se moque de nous !* » ; « *on nous prend pour des imbéciles !* ». On peut s'interroger sur ces remarques : sont-elles justifiées, frappées du bon sens français éprouvé depuis des millénaires ou est-ce un abus de langage liée à une exaspération bien légitime due à une baisse généralisée ou presque du pouvoir d'achat (seuls ceux qui ont bénéficié d'une baisse ou d'une suppression de l'impôt sur la fortune y échappent) ?

Il est vrai que le gouvernement s'abrite sur la transition énergétique et le respect de l'accord de Paris de la COP 21 pour lancer un certain nombre de mesures et redéfinir une stratégie énergétique pour notre pays à moyen terme. On peut examiner quelques unes de ces mesures et les considérer sur le plan de cette finalité : *diminuer nos rejets de CO₂*.

Diminution de la vitesse sur les routes de 90 à 80 km/h.

Cette mesure peut effectivement faire diminuer la pollution de nos automobiles, même si certain(e)s s'interrogent sur le bénéfice : puisque le problème est mondial, que représente ce gain par rapport à ce que rejette, par exemple, le trafic maritime international venant d'Asie pour nous inonder de produits souvent de médiocre qualité et dont on pourrait se passer ?

Ce n'est en tout cas pour faire baisser le nombre de morts sur les routes puisque, malheureusement, ceux-ci ont augmenté de 10,2% en juillet début de l'application de cette mesure par rapport à juin et s'il a diminué en août, il s'est envolé en septembre (+28,7% en un mois et +8,8% sur un an)¹. On sait bien que les accidents sur nos routes secondaires sont souvent dus à des conducteurs qui perdent le contrôle de leur véhicule en roulant bien au-delà, précédemment de 90 km/h et aujourd'hui, bien au-delà de 80 !

En tout cas, si les radars flashent 2 fois plus qu'avant l'adoption de cette mesure, ce ne peut être qu'une innocente coïncidence ! Et la transition énergétique dans tout ça ?

Remplacer les véhicules diesel par des véhicules à essence

Là, effectivement, a priori, on ne voit pas bien. En effet, si les véhicules diesel émettent des particules, le rejet de celles-ci a été divisé par 30 au km parcouru depuis l'application de la première norme pollution de 1992. Depuis 2011, ces véhicules sont équipés d'un filtre à particules obligatoire. Et si les automobiles à essence n'émettaient pas de particules dans le passé, ce n'est plus vrai depuis une dizaine d'années, depuis qu'on est passé de l'injection indirecte à l'injection directe : celles-ci rejettent jusqu'à 8 fois plus de particules que la norme autorisée pour les diesels avec filtre. On les a bien équipées depuis septembre d'un filtre mais leurs particules émises sont plus petites et plus nocives. Enfin, on sait depuis longtemps que le rendement thermique du diesel est bien meilleur que celui d'un moteur à essence et qu'il émet donc 20 à 25% de moins de CO₂².

On raisonne donc à contre-courant de ce qu'il faut faire pour « sauver la planète ». Pourquoi s'acharner ainsi sur le diesel ? Dans toute ma carrière d'enseignant universitaire, j'ai toujours fait passer à mes étudiants un seul message, en espérant qu'ils le retiendraient : *si vous ne comprenez pas la raison d'un comportement ou d'une action, ayez l'esprit critique : cherchez la véritable raison que l'on vous cache et vous la trouverez forcément*. C'est encore le même numéro de la revue « Valeurs

¹ Selon Valeurs Actuelles – 15 novembre 2018

² Même référence

Actuelles » que j'ai déjà citée qui me donne la réponse : comme la fiscalité dite « écologique » est indexée sur les émissions de CO₂, il faut encourager l'achat des véhicules les plus émetteurs de ce gaz et ce ne sont pas les « diesel » mais les « essence ». Un exemple était donné : Un Dacia Duster diesel 115 n'est pas frappé de malus alors qu'un véhicule de même catégorie mais à essence est redevable de 2 159 euros. « Bon sang, mais c'est bien sûr ! ». Et ce sera encore plus cher l'an prochain, après le vote de l'Assemblée Nationale lors de la nuit du 22 au 23 octobre dernier ! Et la transition énergétique dans tout ça ?

Augmenter les taxes sur les carburants pour sauver la planète.

On s'appuie là sur le raisonnement employé aussi pour lutter contre l'usage du tabac : plus le prix d'achat augmente et plus la consommation diminue. Outre le fait que ce raisonnement ne se révèle pas efficace dans les faits, pour les carburants, le problème est différent : ici les consommateurs ne le font pas de gaieté de cœur ; ils sont contraints et forcés.

Partout où l'on peut se promener ou se déplacer en Province, on utilise souvent des anciennes voies de chemin de fer qui ont été soit aménagées en chemin de randonnée soit bitumées pour l'usage des automobiles. Quand on regarde la carte du réseau ferré d'il y a un siècle, on est frappé par sa densité. Pratiquement toutes les communes étaient desservies, en tout cas beaucoup plus qu'aujourd'hui et il en reste d'anciennes gares désaffectées, des viaducs au milieu de nulle part et ces voies utilisées autrement aujourd'hui. Depuis 70 ans, les gouvernements successifs ont opté pour le « tout automobile » et donc, nécessairement mis ou laissé à l'abandon des dizaines de milliers de km de voies ferrées.

On ne peut pas avoir choisi le « tout automobile » et reprocher aux Françaises et aux Français d'utiliser leur véhicule : pour la majorité d'entre eux, c'est une nécessité vitale. Ils vont simplement payer leur carburant plus cher au bénéfice de l'État. On comprend ainsi la colère qui se fait entendre partout dans notre pays !

Difficile en effet de nous convaincre que c'est pour la transition énergétique ! Mais là où ça devient encore plus alarmant, c'est dans l'annonce de la Programmation pluriannuelle de l'Énergie dite « PPE ».

PPE et respect des accords de Paris

Comme je l'ai écrit dans une précédente chronique, la grande gagnante de la COP 21 est l'énergie décarbonée. La France, pendant longtemps, en se dotant d'un parc conséquent de réacteurs nucléaires, a non seulement bénéficié d'une électricité bon marché mais, puisque c'est une industrie qui ne rejette pas de CO₂, a été l'un des meilleurs élèves sur ce plan au niveau mondial.

Or, et c'est là que les Verts cités dans le titre de cette chronique jouent un rôle néfaste dans la mesure où on les écoute au niveau gouvernemental pour des raisons électorales. On se dirige en effet vers un arrêt de nombreux réacteurs à moyen terme (14) pour les remplacer par des énergies intermittentes et non fiables : l'éolien et le solaire.

Je n'ai jamais compris cette opposition systématique au nucléaire dans notre pays (et chez nos proches voisins) si ce n'est que, à l'heure où cette industrie repart de plus belle au plan international avec un marché de 1 200 milliards de dollars, toute action visant à démolir notre industrie, perçue à l'étranger comme la plus performante³, est vue d'un très bon œil chez nos concurrents étrangers.

³ Le contrat de construction de la centrale nucléaire de Barakah aux Émirats Arabes Unis avait échappé à la France en 2009. Aujourd'hui, la France revient avec EDF, en annonçant la signature d'un contrat-cadre avec l'opérateur Nawah, pour accompagner l'exploitation et la maintenance des quatre réacteurs APR-1400 construits par le sud-coréen Kepco.

Car, quoi ? Que peut-on reprocher à nos réacteurs français qui tournent comme des horloges depuis plus de 30 ans pour certains, sous la surveillance d'une Autorité de sûreté Nucléaire performante, intransigeante et totalement indépendante ?

Si notre électricité est encore aujourd'hui l'une des moins chères d'Europe, le coût du kWh a malgré tout doublé depuis les années 2000 en raison de taxes dont une, la plus importante est essentiellement dévolue à combler le coût très élevé du recours aux énergies intermittentes. Or, c'est par celles-là que l'on veut remplacer nos réacteurs qui doivent être fermés.

De plus, l'intermittence (l'éolien ne fonctionne que si il y a du vent, le solaire si le soleil est présent) nécessite l'adjonction, quand elles ne fournissent pas de courant, de centrales souples à gaz. Alors que nous rejettions en 2010, 5,75 tonnes de CO₂ par an et par habitant, on en était à 7 tonnes en 2015, 7,14 tonnes en 2016 et 7,4 tonnes en 2017. Aujourd'hui, si vous regardez sur internet où on peut suivre l'évolution des rejets en direct, on en est à déjà à plus de 8 tonnes et l'année n'est pas finie ! C'est ainsi que le recours à l'éolien et le solaire nous a fait passer de bon élève à élève tout juste moyen et comme il est question de tripler l'éolien et de multiplier par 5 les capacités solaires, on va vraiment se retrouver chez les cancre, surtout que, bien au contraire, de nombreux pays se tournent vers le nucléaire, considérée comme la seule source de production d'électricité qui va leur permettre de respecter les accords qu'ils ont passés en 2015 à Paris.

Ces décisions de la PPE ont suscité de nombreux reportages et témoignages à la télévision. On comprend ainsi pourquoi un agriculteur propriétaire accepte l'installation d'éoliennes sur ses terres malgré les pollutions sonores et visuelles : *il touche 6 000 euros par éolienne et par an*. Si ses terres sont assez étendues et qu'il est en capacité d'en permettre l'installation d'une douzaine, il se retrouve ainsi avec un revenu mensuel (et qui ne baissera pas à la retraite) de 6 000 euros par mois. Il peut vendre son tracteur !

On a ainsi deux populations paysannes, l'une qui touche 6 000 euros par mois à ne rien faire et l'autre qui bosse 18 heures par jour 365 jours par an et à qui il reste 400 euros par mois (les bons mois !) et à la retraite ??

Comme le reportage était assez catastrophique sur les cotés néfastes de ces éoliennes installées autour de certaines communes qui se retrouvent cernées, la journaliste a ajouté que le triplement de la capacité éolienne se ferait sans en ajouter de nouvelles, juste en améliorant le rendement des machines. Comme un(e) journaliste ne raconte pas n'importe quoi (ça se saurait), cela veut dire que notre environnement naturel va sacrément changer : on va passer à des vents soufflant à des vitesses comprises entre 50 et 90 km/h pendant plus de 14 heures par jour, tous les jours de l'année ! Ça va décoiffer !

Elle n'a toutefois pas osé nous dire la même chose pour le quintuplement du solaire car là, il faudrait du soleil, là aussi tous les jours de l'année, 26 heures sur 24. Bah ! Impossible n'est pas français !

Les conséquences de cette PPE pour notre pays peuvent se résumer ainsi : beaucoup plus de rejets de CO₂, ce qui est contraire aux accords de Paris, le kWh beaucoup plus cher, ce qui ne va pas dans le sens des demandes actuelles de l'opinion en faveur du pouvoir d'achat et probablement des coupures de courant intempestives liées à l'accroissement considérable des énergies intermittentes et manquant de fiabilité par rapport à ce qui existait jusque là dans notre pays !

Que tout ceci ne m'empêche pas de vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année. Gâtez bien vos enfants et/ou petits-enfants (tant que vous le pouvez) et excellent dîner de la Saint Sylvestre aux chandelles. Cela vous permettra de vous habituer aux futurs repas aux chandelles qui ne seront peut-être pas uniquement ceux des jours de fêtes !

Décembre 2018